Appel de la coordination nationale étudiante

Nous, mandaté-e-s des assemblées générales de plus de soixante établissements d'enseignement supérieur, réuni-e-s en coordination nationale le 19 mars, poursuivront jusqu'au bout le combat pour le retrait pur et simple de la Loi Travail. Loin d'être une attaque isolée, la Loi Travail fait suite à une longue série de contre réformes mises en place par les gouvernements successifs, qui n'ont eu de cesse de détruire un par un nos acquis sociaux, de développer la précarité, de s'attaquer aux services publics et de dévaloriser nos diplômes.

La Loi Travail est une attaque d'une ampleur considérable, car elle remet en cause tous les droits sociaux des salarié-e-s (35h, protection garantie par le droit du travail, CDI...). Nous ne sommes pas de la chair à patrons ! La baisse de la rémunération des heures supplémentaires, la simplification des licenciements, des barèmes ridicules d'indemnisation en cas de licenciement abusif, le basculement vers la prédominance des accords d'entreprise (inversion de la hiérarchie des normes), et toutes les autres mesures de la loi sont inacceptables et nous ramènent des dizaines d'années en arrière !

D'aucuns nous disent qu'en tant qu'étudiant-e-s, nous ne connaissons rien au travail, mais pourtant plus d'un-e étudiant-e sur deux est déjà salarié-e. Nous savons ce qu'est la réalité du monde du travail et la précarité. Nous, étudiant-e-s et salarié-e-s valons mieux que ça !

De plus, ce projet de loi précarise encore plus les femmes, les personnes racisées ou LGBTIQ, qui subissent déjà les temps partiels, les heures supplémentaires, un travail dévalorisant. Le mécanisme de négociation des droits au sein de chaque entreprise annulera des lois censées « défendre » l'égalité des droits.

La mobilisation a commencé très fort, avec plus de 500 000 personnes dans la rue le mercredi 9 mars. Elle a obligé le gouvernement à reculer sur la question des apprenti-e-s, tout en maintenant le contenu profond de la loi. C'est pourquoi nous exigeons toujours le retrait sans négociation ni amendement de la Loi Travail. Si certaines organisations (CFDT, Fage…) négocient des changements à la marge (dont la garantie jeune, une mesure inadmissible qui revient à du travail offert aux entreprises), ce n'est pas en notre nom !

Le 17 mars, nous sommes à nouveau descendu-e-s dans rue, beaucoup plus nombreux (plus de 150 000) dans des cortèges dynamiques résultants de la convergence construite entre étudiant-e-s et lycéen-ne-s, qu'il faut renforcer. Nous avons ainsi montré que nous ne sommes pas dupes des manœuvres du gouvernement et que ce n'est pas avec des modifications à la marge du projet de loi qu'on nous arrêtera.

Le gouvernement semble quant à lui avoir compris le message, intensifiant la répression avec des fermetures d'universités pour empêcher les étudiant-e-s de se réunir et de s'organiser. C'est une remise en cause intolérable de nos droits de grève et de réunion. Dans certaines universités, ces fermetures administratives ont été accompagnées de graves violences policières, avec le déploiement de CRS à l'intérieur même de nos campus, appelés par les président-e-s d'universités. Cela a été notamment le cas à Tolbiac (Paris 1), Strasbourg, Lyon… Nous condamnons cette répression et exigeons la libération immédiate et l'arrêt des poursuites contre tou-te-s nos camarades interpellé-e-s.

Pourtant, le gouvernement est loin de nous faire plier. Notre mouvement a démarré puissamment sur des dizaines d'universités, mais la colère qui s'est exprimée est encore loin de s'être entièrement traduite dans les assemblées générales et dans la rue. C'est pourquoi la principale tâche du mouvement dans les jours qui viennent est celle de la massification par un travail d'explication sur les conséquences de la Loi Travail pour les jeunes et la structuration de la mobilisation dans chaque filière et département de nos universités. Pour cela, il est indispensable d'arrêter le fonctionnement normal des activités dans nos établissements, en construisant la grève à côté des enseignant-e-s et des personnel-le-s et en la généralisant sur tous les campus. La grève est notre meilleure arme puisqu'elle permet à tou-te-s les étudiant-e-s de se libérer du temps pour s'adresser aux autres étudiant-e-s mais aussi aux lycéen-e-s et aux salarié-e-s. Nous appelons les assemblées générales à mener un travail de convergence avec les salarié-e-s qui les entourent.
Il est nécessaire de construire un mouvement de grève reconductible illimitée dans la jeunesse et dans le monde du travail afin de faire reculer le gouvernement. Nous appelons donc l'ensemble des jeunes et des salarié-e-s, ainsi que leurs organisations, à rejoindre ces journées de grèves et à poser des préavis reconductibles.

Nous exigeons :

- le retrait immédiat, total, définitif et sans négociation de la Loi Travail
- la réduction et le partage du temps de travail : semaine de 32h
- la levée immédiate et définitive de l'état d'urgence ainsi que le retrait de la constitutionnalisation de cet état d'urgence et de la mesure de déchéance de nationalité
- la fin de la répression et la relaxe de nos camarades inculpé-e-s (mobilisé-e-s contre la loi travail, syndicalistes de goodyear, et tou-te-s les autres)
- la dispense d'assiduité des cours pendant les journées de mobilisation et pendant les assemblées générales

Nous appelons tous les secteurs à s'unir afin de faire aboutir nos revendications. Nous appelons tou-te-s les salarié-e-s, chômeur-euses, retraité-e-s, étudiant-e-s, lycéen-ne-s dans la rue :

- le jeudi 24 mars à une journée de mobilisation nationale et à des manifestations,

- le jeudi 31 mars, au côté des organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires), à une journée de grèves et manifestations massives qui doit ouvrir un mouvement de grève reconductible et illimitée dans plusieurs secteurs de la société

- le mardi 5 avril pour une journée de mobilisation nationale

Nous appelons aussi le 22 mars à une journée d'actions coordonnées dans toutes les villes de France.

Seule la lutte paye ! Nous la mènerons jusqu'au retrait total de la Loi Travail !

Université Paris 8 Saint-Denis, le 19 Mars 2016